

Electricité et magnétisme à l'académie de Lyon au 18^{ème} siècle

Communication du mardi 26 janvier 2016

Michel DÜRR

Si les propriétés de l'aimant sont connues depuis l'antiquité et le Moyen Âge, il faut attendre le second quart du XVIII^{ème} siècle pour que se développent et se popularisent les expériences sur l'électricité. L'avocat Brossette crée notre académie en 1700, puis en 1736, Jean-Pierre Christin fonde ce qui deviendra en 1748 la Société Royale, agrégée à l'académie dix ans plus tard. Au travers des procès-verbaux des séances et des recueils de manuscrits, nos archives conservent les traces de l'accueil que les membres de ses sociétés ont réservé aux connaissances nouvelles. Ainsi, le recueil Ms227 qui a pour titre *De l'électricité et du feu* rassemble quinze pièces qui traitent d'électricité, datées de 1745 à 1784. Nous possédons aussi les mémoires envoyés en réponse aux trois concours lancés pour évaluer les effets médicaux et agronomiques de l'électricité. Enfin, le dictionnaire des académiciens dont Dominique Saint-Pierre nous a entretenus, il y a quinze jours, donne de précieux renseignements sur nos confrères de l'époque. Avec cet ensemble de témoignages, je voudrais tenter d'approcher la perception qu'ont eue nos prédécesseurs de ces phénomènes nouveaux et extraordinaires. Comment en ont-ils pris conscience ? Qu'en ont-ils pensé ? Comment ont-ils réagi ? Un va et vient en contrepoint entre l'histoire des sciences et l'histoire de l'Académie sous-tendra cet exposé.

Chronologiquement, les manifestations académiques concernant notre sujet s'échelonnent comme suit : tout au début du siècle, le poème *Magnes* du père Fellon et son commentaire par Louis de Puget. Les comptes rendus des séances de la Société Royale, établis par Christin, physicien, inventeur du thermomètre de Lyon sont un guide précieux pour suivre les centres d'intérêt de cette réunion d'amateurs des sciences : de 1746 à 1752, les sujets de notre propos sont évoqués dans 27 séances, sur un total d'environ 250. Nous évoquerons les travaux et mémoires du père Béraud et des médecins Garnier et Pestalozzi relatifs à la nature de l'électricité et à l'explication des phénomènes observés, puis un peu plus tard, le mémoire de Charles Joseph de Villers, naturaliste et professeur de physique, et les concours ouverts sur les effets médicaux de l'électricité, les relations avec l'abbé Bertholon et les savants italiens. Et, après la suppression de l'Académie par la Convention, la réception de Volta à l'Athénée rétabli par le préfet Verninac.

Je crains de décevoir : il ne me semble pas que nos érudits confrères du « siècle de la curiosité », comme l'appelait René Taton, aient apporté du nouveau aux connaissances de leur temps. Ils en sont des témoins actifs, très représentatifs de la diffusion des nouvelles de la science, de la recherche passionnée de systèmes explicatifs du monde, modèles – comme nous dirions aujourd'hui – qui se succèdent et parfois s'opposent sans effacer complètement les précédents. Imprégnés de Descartes, nos confrères répugnent à accepter les idées de Newton. Et en même temps, ils se montrent curieux, ouverts aux vues de leurs contemporains, qu'ils soient d'académies sœurs, Nîmes, Montpellier, Béziers, etc., ou d'universités transalpines.